

AFRIQUE DU NORD

Fin de la gratuité de l'enseignement supérieur au Maroc

Le gouvernement marocain va adopter une loi instaurant des frais d'inscription dans l'enseignement supérieur public. Un haut responsable du ministère de l'Éducation ayant requis l'anonymat a indiqué que des *«frais d'inscription seront instaurés dans certaines branches de l'enseignement supérieur public»*. Les universités marocaines ont vu leur effectif passer de 780.000 étudiants l'an passé à quelque 900.000 étudiants cette année, dont plusieurs milliers d'étudiants ouest-africains.